

Géométrie du véhicule	Marque de fabricant	Type	N° de châssis	Exécution-type
Camion (châssis)	T H A M E S	800 / 403 E - Chassis	1958	2° 5 8 8 - A
Caractéristiques "800" centre paroi frontale sous marque fabriquée. - "403" s/plaquette constr. à droite latér.e/capot moteur. - Direction avancée	Carburant essence	Nombre de cylindres		
Constructeur du châssis: FORD MOTOR COMPANY Ltd., DAGENHAM (GB)				4
N° du châssis frappé à droite, latéralement derr. roue AV, s/longeron et s/plaquette constr.				
N° du moteur frappé à droite, au centre s/bloc-moteur, sous bobine d'allumage				
Type du moteur CONSUL Mark II - OHV				
Position du moteur à l'avant Frein-moteur -				
Cylindrée 1'702 cm³ Frein de remorque -				Dimensions ext. en mm
Temps 4 Transmission mécan.+synchro. Tressi/Cabest. -				Longueur 3,910
Réfrigération eau Nombre vél. avant 3 Crochet de rem. -				Largueur 1'770/1'670
Entrainement s/roue AR Vitesse en 1 ^{re} - Vole avant 1'340				Hauteur 1'970
Nombre d'axes 2 Vitesse en prise dir. - Vole arrière 1'390				Empattement 2'120
Nombre de pneus 4 Espace différentiel - Diam. de bras. 10,60/11,15				Poids à faux cr. 850
Frein à pied hydraulique, à expansion interne, sur toutes les 4 roues				
Frein à main mécanique, à expansion interne, à câble, sur les roues arrières +)				
Poids	avant	arr.	total	Dimensions int. en mm
A vide av/cab	235	1'005	Dimension	6.40-15
Charge utile** dépend du poids à vide Charge pneu	-	-	6.40-15	Tubeless
Total	-	-	6 Ply	Longueur
Capacité de charge	-	-	6 Ply	Largueur
Poids max. garantie nr. fabrication	-	-	-	Hauteur
Nombre de places 2 (cabine)				Hauteur rideaux
Direction: position à gauche - s/dem.: à droite Marque du moteur FORD (GB)				
Allonge 82,55 Course 79,5 G.V.I.: 8,668/58				
Forme de la carrosserie châssis avec cabine avancée, pour exécutions individuelles (SAE)				
Nombre de places: total 2 (avant 2 places - arr. -) Places à dossier				
Siège arrière - Siège-car -				

Phares: marques	2/ LUCAS "NL 700"	Indicateurs de direction 4/ clignoteurs av. lampe-témoin
Feux de croisement	2/ Bilux	AV-comb.av.f.nos.(bl.)-AR-séparés (rou)
Feux de position	2/ comb.avec clignoteurs	Eclairage-glace 2/ à dépression
Phare trouillard	-	Avertisseur 1/ électrique (1-ton)
Feux arrière	2/ comb.av.feux stop *)	Rétroviseur 2/ de ch. côté à l'extérieur
Réflecteurs	2/ séparés Ø 40 mm *)	Indicateur de vitesse cadran km/h
Feu stop	2/ comb.av.feux AR (rouge) *)	Filtre(s) de refleteur -
Eclairage N° de contrôle 1/ comb.av.feu AR à gauche *)		
Phare marche arrière -		
Equipement électrique	12 Volts	
Mesure du bruit 86 dB à 4'400 t/min. ***)		

Observations et exceptions:

- *) Equipement: Est complété ou modifié lors du montage de la carrosserie, doit être contrôlé par l'expert cantonal lors de l'immatriculation individuelle.
- **) Charge utile: Doit être fixée lors de l'immatriculation, dépend du poids à vide du vhc.carrossé; la capacité de charge des pneus doit être contrôlée.
- ***) Bruit: Trop fort. - Ne doit pas dépasser la limite max. de 80 dB (Lettre-circ. du DFJP du 24.12.1957).
- +) Frein à main: Doit être contrôlé avec véhicule vide, lors de l'immatriculation (dépend de la charge sur l'essieu arrière).

Carte de Bloquage

Ce type de véhicule ne peut être immatriculé vu le bruit trop fort. Après améliorations ce véhicule doit être présenté à nouveau pour contrôle à la Commission d'expertises-type.